



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ EN DOULEUR ET MEDECINE
PALLIATIVE

APPEL A CANDIDATURE DU DIPLÔME D'UNIVERSITÉ EN DOULEUR ET MÉDECINE PALLIATIVE

Le Bénin a adopté par décision du Conseil des Ministres en sa séance du 12 septembre 2018 l'institutionnalisation des soins palliatifs pour répondre aux besoins en soins de santé du nombre de plus en plus croissant des patients souffrant de maladies graves et mortelles en général et aux cancers en particulier. Ces soins permettent de soulager les souffrances grâce à la reconnaissance précoce, l'évaluation correcte et le traitement de la douleur et des autres problèmes qu'ils soient d'ordre physique, psychosocial ou spirituel.

La douleur constitue le premier motif de recours aux soins palliatifs au Bénin (75,44% des patients). La douleur a été rapportée chez 39,2% des patients en communauté à Parakou en 2014 par ADOUKONOU T. et al . 2014) et chez 44% des patients hospitalisée dans les hôpitaux au Bénin selon un rapport d'enquête du Programme National des Soins Palliatifs (PNSP) en 2020. Ce rapport conclu à une insuffisance de connaissance des soignants en matière de prise en charge de la douleur, en partie, liée à l'absence d'enseignement sur la douleur dans les curricula de formation de base au Bénin et particulièrement à la FSS de Cotonou.

Le besoin de généralisation des soins palliatifs à toutes les formations sanitaires est formulé par 89,8 % des responsables d'hôpitaux, et la formation des soignants est l'une des principales préoccupations, formulée par 55,9 % d'entre eux en 2020 (PNSP, 2020).

Pour identifier les besoins en formation réels actualisés liés aux soins palliatifs dans les formations sanitaires du Bénin, une étude du marché de l'emploi a été réalisée du 26 au 30 avril 2021 avec l'appui de Enabel-ÉQUITÉ. Il ressort de cette étude que 100% des responsables des formations sanitaires du Bénin reconnaissent la rareté de ressources humaines qualifiées en soins palliatifs. La totalité des hôpitaux éprouve le besoin en ressources humaines qualifiées de soins palliatifs.

Le Diplôme Universitaire sur la douleur et médecine palliative mis en place par la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou vient combler les besoins de formation sur la douleur et la médecine palliative à l'attention des personnels de santé au Bénin et dans la sous-région.

Ce DU est ouvert aux personnes titulaires de :

- doctorat d'Etat en médecine générale ou en pharmacie ou diplôme reconnu équivalent ;
- master en sciences infirmières ou obstétricales ou diplôme reconnu équivalent ;
- licence en sciences infirmières et obstétricales.

Sont également autorisés à s'inscrire

- les étudiants inscrits au 3^e cycle des formations médicales et paramédicales ;
- les internes des hôpitaux (IDH) ;

A

- les infirmiers et sage-femmes diplômés d'Etat.

Les modalités d'admission en DU de Douleur et médecine palliative sont celles en vigueur à l'université d'Abomey-Calavi.

Les dossiers de candidature doivent être constitués des pièces suivantes :

1. Une demande d'inscription adressée au Doyen de la FSS ;
2. Une copie de l'acte de naissance sécurisé ou copie légalisée de l'acte de naissance ;
3. Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
4. Une copie légalisée des diplômes (baccalauréat, doctorat d'Etat en médecine générale ou en pharmacie, licence ou master en sciences infirmières et obstétricales, ou autres diplômes reconnus équivalents) ; ou la preuve de fonction le cas échéant (IDH ; infirmiers et sage-femmes titulaires de licence) ;
5. un récépissé de paiement des frais d'étude de dossier pour le CUCA (20 000 francs) sur le compte trésor public de la FSS : BJ660 01001 000001044399 95 intitulé FSS.

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat administratif de la FSS (SA/FSS) de Cotonou suivant l'ordre des pièces à fournir, au plus tard le vendredi 05 septembre 2025 à 17h00. Tout dossier déposé hors du SA/FSS ou après la date de clôture ne sera pas pris en compte.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez les numéros suivants : 00229 0164701209 / 00229 0166899058.

Cotonou, le **07 AOUT 2025**

Le Doyen,



Josué Déjinnin Georges AVAKOUDJO
Professeur